**Texte Action – Congrès académique SNES –FSU Aix-Marseille – 12 et 13 mars 2014**

Le congrès académique du SNES-FSU Aix-Marseille réuni le jeudi 13 mars 2014 appelle au succès plein et entier de la journée de grève dans la fonction publique du mardi 18 mars, à l'appel des fédérations de fonctionnaires FSU, CGT, FO et Solidaires.

Il appelle les personnels à se réunir en Assemblées générales dans chaque établissement pour mobiliser le plus grand nombre, procéder à des votes locaux de reprise de l'appel national à la grève, organiser une participation massive et visible du second degré dans les manifestations. Chaque section syndicale s’efforcer de médiatiser les mobilisations à destination de l’opinion publique.

Le congrès académique appelle à manifester :

- à 10 h 30 à Marseille (Rassemblement au Vieux-Port, sous l'Ombrière),

- à 10 h à Avignon (84), Cours Jean Jaurès,

- à 10 h 30 à Gap (05), devant le centre de la Sécurité Sociale,

- à 11 h à Digne (04), Place du Général de Gaulle,

- à 10 h 30 à Arles (13), place de la République

Le congrès académique du SNES-FSU Aix-Marseille soutient la plate-forme unitaire de mobilisation des fédérations de fonctionnaires. Il met en particulier l'accent sur la question des salaires et des pensions. On voit en effet que les métiers du second degré, victimes d'une grave crise de recrutement, doivent être revalorisés, sans quoi le service public d'éducation serait en grand péril. Cette revalorisation passe bien entendu par la fin du gel du point d'indice, mais aussi par des mesures catégorielles indiciaires et indemnitaires : reconstruction des grilles, déplafonnement des fin de carrières, doublement de l'ISOE. La revalorisation des pensions est nécessaire.

Dans les établissements scolaires, le SNES-FSU appelle à continuer les mobilisations contre les DGH insuffisantes pour la préparation de la rentrée scolaire 2014, en particulier en recherchant le soutien des parents d'élèves. Il appelle à se mobiliser contre les méfaits du management importé du privé : autoritarisme, pilotage à la performance, mise en concurrence.

Le congrès académique du SNES-FSU appelle à la signature massive de la pétition unitaire contre la prérentrée fin août pour les trois prochaines années scolaires. Le SNES-FSU Aix-Marseille dépose un préavis de grève pour le mercredi 11 juin, deuxième journée de rattrapage de la prérentrée du lundi 2 septembre 2013, et pour la fin août.

Le congrès académique du SNES-FSU condamne la fermeture de deux CIO sur Marseille et appelle à défendre l’orientation scolaire dans le cadre de l’Education Nationale.

*Partie dissociée :*

*Concernant les projets du ministère sur les métiers et missions, le SNES-FSU sera attentif à la traduction dans les projets de décrets des avancées obtenues au cours des discussions grâce à la mobilisation des personnels, en particulier de CPGE ou en ZEP, et à leur vigilance, permise par l’information en continue réalisée par le SNES. En particulier, le SNES-FSU veillera au respect de l’engagement ministériel de respecter la définition hebdomadaire du service en heures d’enseignement dans la discipline, l’encadrement du recours à la bivalence par la référence explicite au volontariat, l’inscription dans les statuts d’une décharge pour les compléments de service, la prise en compte de toutes les heures faites devant élèves de façon uniforme dans le calcul des service, la traduction réglementaire de la pondération comme un forfait permettant de reconnaître le travail déjà effectué, l’accès de tous à la hors classe. Le SNES-FSU portera des amendements au CTM permettant de cadrer les missions liées à l’acte d’enseignement, en particulier sur la question de l’évaluation des élèves de l’établissement. Il devra également porter des amendements permettant de limiter et encadrer strictement les décisions prises au niveau de l’établissement, en particulier concernant les missions complémentaires, qui ne sont accessibles aux collègues que sur la base du volontariat. Reconnaître le rôle de concepteur des enseignants et la réalité de la charge de travail suppose en outre de revenir sur les logiques managériales à l’œuvre dans l’institution scolaire aujourd’hui, en particulier en rompant avec le conseil pédagogique, outil aux mains du chef d’établissement actuellement, et en rendant au Conseil d’Administration tout son rôle d’organe délibératif de l’établissement.*

*Le SNES-FSU Aix-Marseille se prononce pour un élargissement de la pondération du 1,1 à tous les établissements de l’éducation prioritaire, avec une deuxième étape en 2015 touchant 35 établissements de l’académie, collèges, lycées et lycées professionnels. Il appelle les personnels des établissements REP+ a défendre pied à pied la conception de la pondération 1,1 comme étant une reconnaissance de la pénibilité et de la lourdeur du travail déjà effectué, qui donne bien lieu à un allègement de la charge de travail et qui ne soit pas instrumentalisé par les chefs d’établissements pour imposer des tâches nouvelles.*

*Il sera vigilant sur l’avancée des travaux concernant les autres catégories (CPE, COPSY, agents Non-titulaires, personnels de Direction).*

*Le SNES-FSU Aix-Marseille pointe les insuffisances du projet Peillon qui ne porte pas de réelle revalorisation de nos métiers. Il rappelle ses demandes de reconstruction des grilles et de doublement de l’ISOE. Il appelle à la profession à se mobiliser sur ces points. En engrangeant lors du CTM les acquis (ZEP, compléments de service, pondération hors-classe), en actant les maintiens (définition hebdomadaire du service en heures d’enseignement, maintien des maxima de service), en pointant les insuffisances, le CTM du 27 mars est l’occasion de donner une grande visibilité à ces questions en vue d’autres étapes de mobilisation.*

*Vote de la partie dissociée : Pour : 44 Contre 7 Abst : 1 R de V : 0*

Le congrès académique appelle à la construction d'un grand mouvement social, s'appuyant sur un mouvement syndical unitaire, de dénonciation des politiques d'austérité en France et en Europe. En particulier, la perspective d'une réduction de la dépense publique de 53 milliards en trois ans laisse augurer des attaques majeures contre la Fonction Publique, les Services Publics et les Institutions qui ne pourront rester sans réponse dans les mois qui viennent.

De ce point de vue, le congrès académique du SNES-FSU Aix-Marseille appelle le congrès national du SNES-FSU à oeuvrer à la réussite des initiatives unitaires annoncées au printemps au niveau européen, ce qui implique de proposer des formes d'action qui favorise l'implication d'un nombre conséquent de salariés, comme une journée de manifestations dans tous les pays en week-end.

Le congrès du SNES-FSU Aix-Marseille appelle les syndiqués à se mobiliser pour faire barrage aux idées de l'extrême-droite qui menacent la république et un grand nombre de citoyens, dont les militants syndicaux.

Le congrès du SNES-FSU Aix-Marseille appelle à renforcer le syndicalisme unitaire de lutte et de transformation sociale, ce qui passe par un renforcement du SNES et de la FSU. il invite chacun à promouvoir le type de syndicalisme dont nous sommes porteurs en veillant à développer l'adhésion et le vote en faveur du SNES et des syndicats de la FSU.

**Pour : 77 Contre : 5 Abst : 1 R de V : 1**